

Rumilly, le 7 avril 2023

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale**Arrêté n° 2023-120/T119**

Nos réf. : CH/AF/ODP/cj

➤ Arrêté municipal

AUTORISANT L'ACCES A LA RUE DES
ECOLES DU 10 AVRIL AU 29 DECEMBRE
2023 A L'OCCASION DE TRAVAUX
D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de la société Ancey Montagne et Jardins,

ARRETE

Article 1^{er} : La société **Ancey Montagne et Jardins** est autorisée à circuler **rue des Ecoles, pour accéder à l'arrière du bâtiment « le Forum », dans le cadre de l'entretien des espaces verts, du lundi 10 avril au vendredi 29 décembre 2023**, uniquement en dehors des horaires d'entrées et de sorties scolaires.

Article 2 : La circulation et le stationnement de tout véhicule en dehors de ceux nécessaires au chantier seront interdits.

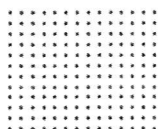
Alinéa 2 : L'accès se fera uniquement par la rue de l'Annexion.

Article 3 : L'entreprise intervenante devra obligatoirement ramasser les déchets générés par les travaux et remettre le sol en l'état avant chaque départ.

Article 4 : Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des travaux par l'entreprise Ancey Montagne et Jardins.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par l'entreprise chargée des travaux.

Article 5 : Messieurs le Commandant de la Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 6 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie,
- Annecy Montagne et Jardins 511 rue des Champs de la Pierre 74540 ALBY/CHERAN,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON

